

## **Estimation du solde migratoire par âge au Québec pour la période 1966 à 1971. Comparaison des résultats par les méthodes résiduelles de taux de survie et la méthode des statistiques de l'état-civil.**

PAR

ALINE EMOND<sup>(1)</sup> ET ROBERT BOURBEAU<sup>(1)</sup>

L'évaluation des flux migratoires peut se faire de façon directe soit par des questions lors d'un recensement, soit à l'aide d'un registre de population. Cependant, le registre de population n'existe que dans quelques pays (Belgique, Pays-Bas, Suède ...) et les données du recensement sur les migrations sont souvent imparfaites.

En l'absence de ces données ou pour des fins moins élaborées, des méthodes indirectes permettent une estimation des migrations, non pas des flux migratoires mais des soldes migratoires.

Ces dernières méthodes d'estimation sont couramment utilisées; de fait, différentes études n'exigent que la connaissance du solde migratoire.

---

(1) Département de démographie - Université de Montréal  
Les auteurs tiennent à remercier M. Marc Termote (INRS-Urbanisation) pour ses conseils judicieux lors de l'élaboration de cet article.